

Le 29 octobre 2008 à 17.30 heures

**SOFINA S.A.**

Rue de l'Industrie, 31 – 1040 Bruxelles

**Communiqué**

**Information réglementée**

En date du 24 octobre 2008, SOFINA S.A. a reçu, dans le cadre de la loi du 2 mai 2007 dite de transparence (participation au 1<sup>er</sup> septembre 2008 – Dispositions transitoires), les deux déclarations suivantes :

- La première notifiée par la Société de Participations Industrielles s.a. et l'Union Financière Boël s.a., agissant de concert en vertu d'un accord portant sur l'exercice de leurs droits de vote en vue de mener une politique commune durable et visant à faire échouer une offre.

Ces actionnaires détiennent des actions Sofina dans les proportions suivantes :

|                                              |            |        |
|----------------------------------------------|------------|--------|
| Société de Participations Industrielles s.a. | 5.332.710  | 14,61% |
| Union Financière Boël s.a.                   | 6.310.618  | 17,29% |
| Total                                        | 11.643.328 | 31,90% |

- La seconde notifiée par la Société de Participations Industrielles s.a., l'Union Financière Boël s.a., Henex s.a. et Henbelfin s.a., agissant de concert en vertu d'un accord relatif à la possession, l'acquisition ou la cession de titres conférant le droit de vote.

Ces actionnaires détiennent des actions Sofina dans les proportions suivantes :

|                                              |            |        |
|----------------------------------------------|------------|--------|
| Société de Participations Industrielles s.a. | 5.332.710  | 14,61% |
| Union Financière Boël s.a.                   | 6.310.618  | 17,29% |
| Henex s.a.                                   | 4.861.404  | 13,32% |
| Henbelfin s.a.                               | 320.000    | 0,88%  |
| Total                                        | 16.824.732 | 46,10% |

Les parties ayant introduit les déclarations ont stipulé le fait qu'il n'y a pas de contrôle, ni sur la s.a. Société de Participations Industrielles, ni sur la s.a. Union Financière Boël. La s.a. Henex est détenue au 1<sup>er</sup> septembre 2008 à raison de 19,75 % directement par Société de Participations Industrielles s.a. et à raison de 18,20 % directement par Union Financière Boël s.a.. La s.a. Henbelfin est contrôlée à 100 % par la s.a. Henex à raison de 0,02 % directement et 99,98 % indirectement via sa filiale Henfin.